

## **Avis de recrutement N° /2021/ MAGEL/CRI/PRECIS-BAD**

1. Le Gouvernement de la République du Niger a sollicité et obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD), une partie du financement du Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Rurales à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Niger (PRECIS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour procéder au recrutement d'un (e) comptable principal, en vue de renforcer l'équipe opérationnelle de la Cellule Nationale de Représentation et d'Assistance Technique (CENRAT) du dispositif ProDAF/PRECIS en charge de la Coordination du Projet.
  2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres les prestations suivantes :
    - Tenir une comptabilité informatisée ;
    - Editer les différents documents comptables (journal, grand livre, balance...) ;
    - Assurer la gestion de la sauvegarde des applications et des fichiers pour éviter toute perturbation dans la gestion comptable et financière du Projet ;
    - Contrôler et vérifier la fiabilité des liasses - comptables (bon de demande, bon de commande, bon de livraison et bon de réception, factures, certification des factures et les attestations de situation fiscale (ARF) des fournisseurs) ;
    - Préparer et établir les demandes de réapprovisionnement de fonds (DRF) ;
    - Faire les états de rapprochement bancaire, le reporting mensuel et les rapports financiers périodiques ; (mensuels, trimestriels, semestriels et annuels) des URGP ;
    - Participer à l'élaboration du budget des dépenses et leur gestion ;
    - Répondre à toutes sollicitations dans le cadre de l'exécution de sa fonction provenant des responsables du programme ;
    - Etc.
- La liste exhaustive ainsi que les détails de la mission sont contenus dans les TDRs disponibles au niveau de la CENRAT.
3. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage invite les personnes intéressées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Cv actualisé indiquant les références pertinentes dans le domaine de la mission, les expériences dans des missions comparables, etc.).
  4. Les qualifications et expériences requises sont les suivantes :
    - Être âgé (e) de 50 ans au plus au 31 décembre 2020 ;

- Diplôme universitaire de niveau BAC plus 4 ans minimum en Finances, Comptabilité-Gestion ou équivalent ;
- Justifier au minimum de cinq (05) ans d'expériences professionnelles dans des projets financés par des partenaires au développement ;
- Justifier d'expériences référencées en matière de gestion comptable et financière des projets.
- Avoir une bonne maîtrise des procédures financières, en comptabilité, en système d'organisation dans le cadre de la gestion de projet de développement ;
- La connaissance des procédures des bailleurs de fonds internationaux notamment celles du FIDA et de la BAD constituera un atout ;
- Avoir une parfaite maîtrise des logiciels courants de gestion comptable et financière de projets et de l'outil informatique et bureautique. La familiarité avec le logiciel TOMPRO ou TOM<sup>2</sup>PRO sera un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise des règlements en vigueur au Niger dans le domaine financier et comptable et gestion du personnel ainsi que des règles de l'OHADA.

5. Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Un Curriculum Vitae détaillé du candidat mis à jour intégrant les numéros de contacts téléphoniques et les adresses Emails ;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un certificat médical d'aptitude à la fonction délivré par un médecin agréé ;
- Copies des diplômes, certificats et attestations de travail ;
- Trois contacts de référence.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque », Edition octobre 2015, disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

7. Barème de notation des candidatures

- Qualification (Diplôme et autre formation) .....20%
- Expérience générale en comptabilité (nombre d'année) .....20%
- Expérience de comptabilité dans les projets de développement financé par les bailleurs multilatéraux .....30%
- Avoir l'expérience des logiciels courants de gestion comptable et financière de projets et de l'outil informatique et bureautique.....20%
- Avoir d'expérience d'une mission similaire au Niger.....10%

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les termes de références à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 9 h 00 à 16 h 00 mn et le vendredi de 09 h 00 mn à 12 h 00 mn (heure locale).

9. Les dossiers de candidature doivent être déposés ou envoyés à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le jeudi 25 février 2021 à 10 heures (heure locale GMT+1)** avec la mention ou l'objet « Recrutement d'un (e) (01) Comptable pour le compte de la Cellule Nationale de Représentation et d'Assistance Technique (CENRAT) » :

**Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG/EL), dans l'immeuble du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG/EL).**

**BP :12091-Niamey/Niger**

**Tel : +227 20 73 21 47**

**Emails de dépôt : [cenat.niamey@prodaf.net](mailto:cenat.niamey@prodaf.net) ou [boubacar.altine@prodaf.net](mailto:boubacar.altine@prodaf.net)**

**Le Secrétaire Général du MAGEL/CRI**